



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE «SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE»

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE AUX CITOYENS DES VILLES ET MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC DE JOLIETTE QUE :

tel qu'exigé par la loi, une assemblée de consultation publique relative au projet de « Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie » aura lieu le **mardi 29 octobre 2024 à 16 h 30** à la salle du Conseil de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Le projet de « Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie » est un document de planification visant à établir les modalités liées à l'organisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Joliette.

Une copie du projet est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Joliette et via son site internet à la rubrique « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ».

Donné à Joliette ce 17^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Charles Beaupré, directeur général et greffier trésorier de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 17 octobre 2024 entre 10 et 12 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 octobre 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Charles Beaupré', is written over a horizontal line.

Signature